Image not found or type unknown

Défauts de plomberie en location

Par **laure**, le **16/05/2012** à **13:50**

Bonjour,

suite a un projet d'agrandissement de famille, nous avons cherché une maison en location, nous en avons trouvé une (longère rénovée, qui n'avait pas encore été habité) et posé une date fixe avec le propriétaire pour notre emménagement.

A cette date nous sommes arrivé avec les meubles et cartons, et la maison n'était pas terminé (pas d'électricité, et toujours du matériel pour les travaux).
le propriétaire nous à payé une semaine de gite, le tps de régler ces détails.

Depuis, tous les mois, on découvre un problème. Quelques exemples: on ne pouvais pas fermer la porte d'entrée à clé, d'après le propriétaire ça manqué d'huile, un collègue professionnel est venu voir: la serrure était mise a l'envers; lorsqu'on a mis la première machine a laver, inondation, les tuyaux d'évacuation n'étaient pas assez long; sur trois éviers dans la maison, deux fuis, etc....etc...
Depuis 5 mois, ça n'arrête pas, on le préviens à chaque fois, il fait les travaux lui même, tout du moins il les commence, et a chaque fois il faut le rappeler pour qu'il termine!!!!!

J'aimerais savoir quels droits nous avons en tant que locataire, et quels recours on peux avoir pour régler toutes ces choses qui ne fonctionnent pas ds la maison?

merci de vos réponses.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés